



Patrimoine - Archives

ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTATAIRE

Mairie 60160 MONTATAIRE

03.44.64.44.44

cgalvin@mairie-montataire.fr

[ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTATAIRE](#)

La ville de Montataire possède un fonds d'archives constitué, totalement classé et inventorié. A ce jour, on dénombre 400 mètres linéaires d'archives environ. En moyenne, 20 mètres linéaires sont envoyés aux archives chaque année. Les documents les plus anciens recensés remontent à : 1664 pour l'Etat-civil : Registres des naissances, mariages et décès (autrefois les registres paroissiaux) 1788 pour l'administration générale de la commune : Registres de délibérations, recensements de population, bâtiments publics, voirie... Les archives se présentent sur des supports variés comprenant à la fois des feuillets, registres, plans, photographies, diapositives, cassettes vidéo, Cd-rom, microfilms...